

Chambéry le 12 juin 2017

Objet : Recrutement d'un.e chargé.e de mission pour le département de Haute-Savoie

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les Alpes et le Massif central et leur politique de massif.

Les communes forestières du département de Haute-Savoie recherchent leur chargé de mission, en CDI.

Intégré à l'équipe régionale, le chargé de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du Conseil d'Administration de l'Association départementale de Haute-Savoie, pour laquelle il sera responsable de la vie associative, et des actions à mener.

2. Missions

Le chargé de mission aura pour rôle de poursuivre les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- **Réponse aux questions des communes pour la gestion et l'exploitation de leurs forêts**
- **Organisation de sessions de formation des élus, et animation de rencontres thématiques**
- **Soutien aux territoires dans la définition de leurs stratégies forestières ;**
- **Appui aux projets bois énergie et bois construction dans le cadre des programmes régionaux.**

Le chargé de mission aura également à mener des actions spécifiques, dont le pilotage d'un programme interreg concernant l'exploitation par câble en Haute-Savoie.

Le chargé de mission aura à conforter le fonctionnement et assurer le développement de l'association départementale de Haute-Savoie :

- Vie associative : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, du Bureau, etc.

- Gestion des adhésions : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions

3. Profil recherché

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance du secteur forêt-bois.
- Avoir de bonnes bases en matière de politique montagne et connaître l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, des départements considérés.
- Autonomie et aptitude au travail en équipe.
- Qualités en matière de communication

4. Conditions :

Contrat à durée indéterminée

Localisation du lieu de travail : Rumilly(74)

Rémunération, selon expérience, entre 25 000 et 27 500€ (Brut annuel)

Permis B exigé

Poste à pourvoir dès que possible

Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à :

Monsieur le Directeur

Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 15 juillet 2017